

Règlement

SWISS BREED CLASSIC (SBC)



Base

- Programme d'élevage et règlement du livre généalogique FECH
- Règlement de test en terrain équitation

But

- Comparaison des meilleurs chevaux de 3 ans nés la même année
- Création d'une plate-forme pour la commercialisation de ces chevaux

Organisation

La FECH organise le Swiss Breed Classic en collaboration avec un organisateur régional. Au début de chaque année, le comité décide du lieu et de la date.

Qualification

Les meilleurs chevaux de chaque place de test en terrain sont sélectionnés. Le nombre définitif des chevaux sélectionnés dépend du nombre total des participants de chaque test en terrain. Les propriétaires des chevaux sélectionnés reçoivent une invitation avec les documents nécessaires pour l'inscription.

Les chevaux sont répartis selon leurs aptitudes dans les groupes dressage ou saut.

Groupe Dressage Critère: moyenne des quatre notes pas, trot, galop et aptitude sous la selle;
25% des meilleurs chevaux de chaque place, mais ayant au moins une moyenne de 7; toutefois tous les chevaux avec une moyenne d'au moins 8 et au minimum 1 cheval par place (le meilleur cheval)

Groupe Saut: Critère: moyenne des notes du saut en liberté;
25% des meilleurs chevaux de chaque place, mais ayant au moins une moyenne de 7; toutefois tous les chevaux avec une moyenne d'au moins 8 et au moins 1 cheval par place (le meilleur cheval)

Selon le nombre total de chevaux participant au test en terrain, le comité peut au besoin décider d'augmenter le pourcentage de chevaux qualifiés.

Déroulement groupe dressage

- Présentation sous la selle (qualification)
monté par le propriétaire ou par un cavalier mandaté dans les 3 allures, par groupe de 2 chevaux, appréciation par 3 juges (2 cavaliers neutres & 1 juge à pied); notes pour les trois allures de base
- Tour final avec test du cavalier neutre (Finale)
Les 6 meilleurs chevaux de la qualification sous la selle se qualifient.
jugement par 2 cavaliers neutres sous la selle ainsi que par le juge à pied; notes pour les allures de base et l'aptitude à l'équitation; classement définitif par les juges (2 cavaliers neutre & 1 juge à pied)

Notation & classement groupe dressage

- Échelle de 1 – 10
- Note pour pas, trot, galop, aptitude à l'équitation et aptitude au dressage. Les critères d'évaluation de ces caractéristiques sont définis dans la description de l'objectif d'élevage (voir programme d'élevage).
- Moyenne des notes pour chaque juge ; classement d'après la moyenne globale des notes des 3 juges
- En cas d'égalité de notes, la note du trot est déterminante.
- Finale : Les notes de la qualification sont prises en compte.
La note finale est composée de la somme des notes de la qualification et de la finale divisée par 2.
 $\text{Résultat final} = (\text{notes qualification} + \text{notes finale}) / 2$
Lors de la finale, les juges évaluent les chevaux à neuf (feuilles de notes vides lors de la finale)

Déroulement groupe saut

- a) Présentation au couloir
1 cheval à la fois, par le propriétaire ou une personne mandatée, bride sans rêne, protège-boulets aux antérieurs autorisés - contrôle par les juges
- b) Saut en liberté - qualification
Prise en charge des chevaux par l'équipe du couloir.
Les hauteurs et distances sont fixées par le chef de parcours, en fonction des aptitudes du cheval, sur la base du règlement des tests en terrain équitation.
Appréciation par 3 juges. L'utilisation d'une barre d'appel relève de la compétence des juges.
- c) Tour final (Finale) (déroulement facultatif qui relève de la responsabilité de l'organisateur)
Les 8 meilleurs chevaux de la qualification se qualifient. Dans la finale, une augmentation de la hauteur des sauts, dans le respect des chevaux, est possible. Elle relève de la compétence des juges.

Notation & classement groupe saut

- Échelle de 1 – 10
- Note pour style et technique, aptitude, qualité (respect, volonté, courage). Les critères d'évaluation de ces caractéristiques sont définis dans la description de l'objectif d'élevage (voir programme d'élevage)
- Moyenne des notes pour chaque juge ; classement d'après la moyenne globale des 3 juges
- En cas d'égalité de notes, les notes partielles sont déterminantes dans l'ordre suivant :
 1. qualité / 2. moyens / 3. technique. En cas d'égalité des notes à nouveau, le groupe de la finale est élargi en conséquence.
- Finale : Les notes de la qualification sont prises en compte.
La note finale est composée de la somme des notes de la qualification et de la finale divisée par 2.
 $\text{Résultat final} = (\text{notes qualification} + \text{notes finale}) / 2$
Lors de la finale, les juges évaluent les chevaux à neuf (feuilles de notes vides lors de la finale)

Divers

Remarque! Dans la mesure du possible, les participants auront la possibilité de faire connaître le manège et le couloir à leur cheval **avant le SBC!** Les ordres du CO et du chef de parcours doivent être respectés. Les directives du règlement du test en terrain équitation concernant le harnachement, la tenue du cavalier, les médicaments, les vaccins, l'utilisation de guêtres, de bandages et d'autres accessoires, etc. sont applicables.

Un test anti-dopage peut être effectué selon les directives de Swiss Equestrian.

Entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur le 01.03.2025.

Avenches, le 01.03.2025

Fédération d'élevage de chevaux de sport CH
Le Comité